



QUALITY REQUIREMENTS APPLICABLE TO SUPPLIERS (EXIGENCES QUALITE APPLICABLES AUX FOURNISSEURS)

Reference: **FORM MS 0056**

Version: **C**

Date: 14/04/2023

METAL SOLUTIONS

Written by: QSE Department

According to: **O MS 0003 "Supply Chain"**

English version = Page 1 to 5 // version Française = Page 6 à 10

1. GENERAL INFORMATION

1.1 Acceptance of requirements applicable to suppliers

This document sets out the quality requirements applicable to suppliers of companies of the Business Unit Metal Solutions of the KEP Technologies Group supplementing the group's "General Terms and Conditions of Purchase" **FORM MS 0026** and our "Code of Ethics" - **CODE OF ETHICS MS**.

It applies to the orders and contracts signed by KEP Technologies which refer to this document. By acceptance of the contract or order, the Supplier undertakes to observe the clauses set out in this document. Any contrary or additional wish of the Supplier shall be explicitly stated on the purchase order. It is the Supplier's responsibility to ask the Purchasing Department for additional information if necessary.

These quality requirements may be supplemented and/or amended by special provisions stated on the purchasing documents.

1.2 Supplier's liability

The Supplier undertakes to act in accordance with the laws and regulations in force that apply to its activity, in particular in terms of tax and employment law and environmental and health and safety requirements.

In fulfilling an order, KEP Technologies asks its suppliers to:

- observe the country's legislation related to illegal or undeclared work;
- observe the REACH and Conflict Minerals regulations;
- inform it in case of supplies that may have an impact on the health and safety of workers or on the environment or that pose counterfeiting risks.

2. QUALITY REQUIREMENTS

A Supplier may only be selected and retained insofar as its work meets the level of quality required. The Supplier must establish, document and maintain a quality management system meeting the requirements of the Quality System Model for the aerospace industry EN 9100, when all or part of its Supplies are specifically intended for aeronautical use. When its Supplies are not specifically intended for aeronautical use, the Supplier must have a quality assurance system meeting the requirements of the quality management system ISO 9001.

2.1 Right of access

KEP Technologies, its customers and the regulatory authorities reserve the right to access records and the production sites concerned by the order and therefore, the right to conduct audits at its Suppliers' premises. KEP Technologies' customer or its representative must have the right to check at the Supplier's premises that the product conforms to the requirements specified.

2.2 Management of documented information

The Supplier must put the necessary arrangements in place to:

- ensure that it has all the documents required for the performance of the contract or to fulfil the order;
- ensure that the version number of these documents is valid;
- ensure the availability of applicable documents at the sites where they are used;

- ensure the availability of applicable documents at its own suppliers;
- prevent the use of obsolete documents or those with handwritten annotations that have not been validated.

2.3 Archiving

The storage environment and media used must guarantee the protection and legibility of data for the entire archiving period. The Supplier undertakes to keep appropriate records making it possible to trace manufacturing and inspection operations and any document that can prove the conformity of products and the process until KEP Technologies authorises their destruction.

2.4 Skills, training

The Supplier must ensure that all activities related to the performance of the contract or fulfilment of the order are carried out by staff who have the training, professional skills and any qualification required, including temporary staff and contracted service providers.

2.5 Risk management

The Supplier must put in place an identification and periodic evaluation process and a process to reduce risks that may disrupt the industrial process and contractual obligations related to product quality and meeting delivery times.

These risks may be related to:

- the products (technical nature, use, etc.);
- supplies (single sourcing, obsolescence, change in source, sustainability, etc.);
- the product manufacturing and inspection operations;
- resources (machines, IT, etc.);
- staff.

2.6 Management of changes and activity transfers

The Supplier undertakes to implement all plant, production and organisation improvements that it deems necessary to meet the requirements of the order. The Supplier must inform KEP Technologies as soon as possible of product developments and those related to the process specification, changes in supplies and industrial transfers in order to obtain KEP Technologies' approval. The Supplier must carry out a review of the last item before transferring all or part of its production.

2.7 Purchases

If the Supplier must itself procure supplies necessary for the fulfilment of the order, it shall assume liability for all of the products integrated in its service. The Supplier undertakes to contact the subcontractors, manufacturers or other suppliers named in the specifications file. No other subcontractor, manufacturer or supplier may be brought in by the Supplier without the prior written authorisation of KEP Technologies. The Supplier must pass on to its own suppliers the appropriate requirements of this document and any document named in the contract or order as well as the normative requirements ISO 9001 and/or EN9100 as applicable. When the choice of subcontractor is not stipulated in the specifications, KEP Technologies reserves the right to check the conditions for approving and monitoring the chosen subcontractor. The Supplier shall set up an evaluation and selection process for its subcontractors. The Supplier must provide for all the checks and testing necessary to ensure that its supplies conform to the requirements of the corresponding specifications. All necessary steps must be taken to ensure that the supplies delivered can be traced and stored under satisfactory conditions. Non-compliant or counterfeit products must be separated so as to prevent any



QUALITY REQUIREMENTS APPLICABLE TO SUPPLIERS (EXIGENCES QUALITE APPLICABLES AUX FOURNISSEURS)

Reference: **FORM MS 0056**

Version: **C**

Date: 14/04/2023

METAL SOLUTIONS

Written by: QSE Department

According to: **O MS 0003 "Supply Chain"**

unintentional integration in the service. Registration documents related to checking supplies on delivery shall be made available to KEP Technologies.

2.8 Exemption request

Any exemption request made by the Supplier during manufacture or for a finished part must be notified in writing and submitted for KEP Technologies' acceptance within the shortest time frame and noted on the Delivery Note and Declaration of Conformity. If an exemption concerning all or part of the work is granted in writing by KEP Technologies to the Supplier, the Supplier will bear all the resulting consequences, in particular financial: additional work, administrative costs and any other costs for KEP Technologies.

2.9 Traceability, configuration management

There must be an express and unique correspondence between the reference and/or identification number of the supplier and that of KEP Technologies or its customer. The Supplier must have a system that can quickly find the past history of a supply concerning its specification, manufacture and inspection: configuration produced, material used (as appropriate), identification of operators, resources used, ranges. The traceability rules put in place must make it possible to identify, for a given product or subassembly, all the batches of components or raw materials concerned and vice versa. The Supplier must keep the various configurations (reference, applicable, delivered) of its own products up-to-date. Specific requirements in terms of identification (batching, assigning or recording serial numbers) and traceability (item, critical components, materials) will be stipulated in the special specifications provided at the time of the order. Distributors and those selling via catalogues must as a minimum inform KEP Technologies of the origin of their supplies. If the Supplier is unable to guarantee the aforementioned traceability requirements, a decision must be taken between KEP Technologies quality and purchasing in order to confirm the Supplier's use.

2.10 Special processes

The Supplier must identify the special processes implemented to make the product (e.g.: surface treatments and coating, heat treatments, laser welding, etc.). These special processes must be qualified by the Supplier before use. Significant parameters must be identified, managed and recorded. If special processes are implemented, the operators must be qualified according to the requirements specified in the plans, technical specifications, contracts or purchase orders. These provisions also apply to special subcontracted processes. KEP Technologies shall be able to view the special processes qualification file at its simple request.

2.11 Non-compliance or counterfeiting

Should any counterfeiting or non-compliance be detected during manufacturing, the Supplier's quality department shall contact KEP Technologies' quality department as soon as possible and before delivery in order to make a decision on the action to be taken (discard, repair or deliver as is). In case of non-compliance, the acceptance request may be drafted on the Supplier's document. In general, no non-compliant or counterfeit part shall be delivered without having been notified and cleared in advance. In addition, physical identification (e.g. indelible label, paint) is obligatory. Products discovered to be non-compliant or counterfeit at the time of delivery will be brought to the knowledge of the Supplier which shall then quickly inform KEP Technologies of its decision regarding the return of the parts to make them compliant and investigate them. The parts declared non-compliant or counterfeit by KEP Technologies' quality department shall remain available to the Supplier for one month from the date of declaring the non-compliance or counterfeiting. After this date, they will be destroyed. Should KEP Technologies or one of its customers detect any non-compliant or counterfeit product, the Supplier will be responsible for remedying the situation within 48 hours and proposing a solution to KEP Technologies within ten days. In certain cases due to time limits, non-compliant products may be used internally by KEP Technologies and the related costs invoiced to the Supplier. For any supply refused at the time of documentary acceptance regarding quality or quantity or should any non-compliant or counterfeit product be observed during use, the Supplier will assume the resulting costs (transport, insurance, etc.).



QUALITY REQUIREMENTS APPLICABLE TO SUPPLIERS (EXIGENCES QUALITE APPLICABLES AUX FOURNISSEURS)

Reference: **FORM MS 0056**

Version: **C**

Date: 14/04/2023

METAL SOLUTIONS

Written by: QSE Department

According to: **O MS 0003 "Supply Chain"**

In case of a complaint, KEP Technologies may return, carriage forward, the products for inspection. KEP Technologies reserves the right to apply penalties for the cost of managing non-compliant or counterfeit products.

3. DELIVERY

The Supplier undertakes to provide KEP Technologies with the recommendations concerning use, expiry or storage of the products provided to KEP Technologies if applicable. Unless specifically provided for, the products delivered to KEP Technologies must not have an expiry date that is earlier than one (1) year after the delivery date.

3.1 Packaging

The packaging must enable external identification and storage with no special precaution. All products must be delivered clean and uncontaminated. The Supplier shall guarantee that all steps are taken to protect the products (corrosion, scratches, etc.) during handling and transport operations until delivery on site. The Supplier will assume responsibility for all the financial consequences of any damage that may be caused to all or part of a product following non-compliance with this condition. The Supplier will aim to maximise use of recyclable packaging and packing materials.

Split deliveries must be agreed in writing beforehand by KEP Technologies.

3.2 Delivery documents

The deliveries shall conform to the general and special terms and conditions stipulated in the order. All deliveries shall be accompanied by a delivery slip on the Supplier's letterhead, a declaration of conformity and any other document specified in the contract or order.

The delivery slip must state:

- the date,
- the full order reference,
- the package number,
- the reference (Supplier and KEP Technologies) and description of the products concerned as well as the description of the operation as appropriate,
- the quantity, length or weight delivered,
- the number(s) of any exemptions or non-compliance,
- any information requested by the Purchasing department.

If there is any non-compliance that has been accepted by KEP Technologies, a copy of the acceptance documents (exemption or other) must be attached. In the absence of these documents, invoicing will be stopped. The contractual delivery time of work for which an exemption has been accepted shall remain the same.

3.3 Deadlines

The Supplier shall inform KEP Technologies of any causes of delay as soon as they become apparent to enable KEP Technologies to take all necessary steps in any event before the contractual delivery date. KEP Technologies reserves the right to cancel any order not delivered within the timeframes agreed and to refuse any delivery that does not comply with the conditions set out, without prejudice to damages that KEP Technologies may claim.

4. SUPPLIER MONITORING

KEP Technologies assesses the operational performance of its suppliers throughout the year. Suppliers are marked according to the following criteria:

Quality performance:



QUALITY REQUIREMENTS APPLICABLE TO SUPPLIERS (EXIGENCES QUALITE APPLICABLES AUX FOURNISSEURS)

Reference: **FORM MS 0056**

Version: **C**

Date: 14/04/2023

METAL SOLUTIONS

Written by: QSE Department

According to: **O MS 0003 "Supply Chain"**

- Number of supplier non-conformities (n) = number of non-conformities originating from the supplier

Performance related to purchases:

- Service levels (%) = (number of lines delivered that comply with deadlines and quantity / number of lines expected for delivery) * 100

Relationship performance:

- Relationship: impact of the supplier's flexibility and responsiveness in meeting KEP Technologies' requests

Note:

Delivery time compliance criteria: an early delivery within the same month as the date required is considered compliant. A delivery that is on time or up to two days late is considered compliant. A delivery that is three or more days late is considered non-compliant.

Quantity compliance criteria: a delivery of the quantity ordered or a planned partial delivery is considered compliant. An unplanned partial delivery is considered non-compliant.

Definitions of relationship criteria:

Flexibility: supplier's ability to meet urgent requests.

Responsiveness: response time to KEP Technologies' requests.

The site purchasing and quality departments analyse these results. Depending on the results of the requested supplier actions, the following actions may be implemented:

- immediate precautionary actions to secure deliveries under way and subsequent deliveries;
- corrective actions resulting from identifying root causes and monitoring their effectiveness;
- preventive actions to sustain the solutions implemented;
- an audit;
- notification to the supplier of the termination of the commercial relationship.

1. GENERALITES

1.1 Acceptation des exigences applicables aux fournisseurs

Ce document définit les exigences qualité applicables aux fournisseurs des sociétés de la Business Unit Metal Solutions du groupe KEP Technologies en complément des « Conditions Générales d'Achats » groupe **FORM MS 0026** et de notre « Charte Ethique » - **CHARTE ETHIQUE MS**.

Il s'applique aux commandes et contrats passés par KEP Technologies qui se réfèrent au présent document. Par l'acceptation du contrat ou de la commande, le Fournisseur s'engage à respecter les clauses définies dans le présent document. Toute volonté contraire ou complémentaire du Fournisseur devra être explicitement mentionnée sur la commande d'achat. Il appartient au Fournisseur de demander aux Services Achats des informations complémentaires, si nécessaire.

Ces exigences qualité pourront être complétées et/ou modifiées par des dispositions particulières précisées sur les documents d'achat.

1.2 Responsabilité du Fournisseur

Le Fournisseur s'engage à agir en conformité avec les lois et les réglementations en vigueur auxquelles son activité est assujettie ; notamment en matière de législation fiscale, de législation du travail, d'exigences environnementales, d'hygiène et de sécurité.

Pour l'exécution d'une commande, KEP Technologies demande à ses fournisseurs de :

- Respecter la législation du pays relative au travail clandestin ou dissimulé.
- Respecter la réglementation REACH et Conflict Minerals,
- L'alerter dans le cas de fournitures pouvant avoir un impact sur la santé / sécurité des travailleurs, environnemental ou de présenter des risques de contrefaçon.

2. EXIGENCES QUALITE

Le Fournisseur est réputé exécuter ses obligations dans le cadre d'une démarche Assurance Qualité Fournisseur (« AQF ») et il ne peut être retenu, puis maintenu par l'Acheteur, sans que ses travaux s'inscrivent dans le cadre d'une démarche AQF. Or, cette démarche AQF ne peut être conduite de façon satisfaisante que si le Fournisseur est certifié. Aussi, l'Acheteur exige que ses fournisseurs soient certifiés ou obtiennent rapidement la certification « Modèle de Système Qualité de l'Aéronautique et du Spatial EN 9100 » lorsque tout ou partie des fournitures sont spécifiquement destinées à un usage aéronautique/spatial ou « ISO 9001 » lorsque les fournitures ne sont pas spécifiquement destinées à un usage aéronautique/spatial. Cette certification doit être valide ou en cours d'obtention/de renouvellement et être délivrée par un organisme agréé. Le justificatif de cette certification ou du processus d'obtention ou de renouvellement doit être adressé à l'Acheteur.

En cas d'objection justifiée de la part du Fournisseur, KEP Technologies pourra dispenser le dit Fournisseur de l'exigence relative à la certification.

2.1 Droit d'accès

KEP Technologies, ses clients et les autorités réglementaires, se réservent le droit d'accès aux sites de production concernés par la commande et aux enregistrements. Ainsi, que le droit de pratiquer des audits chez ses Fournisseurs. Le client de KEP Technologies ou son représentant doit avoir le droit de vérifier dans les locaux du Fournisseur que le produit est conforme aux exigences spécifiées.

2.2 Maitrise des informations documentées

Le Fournisseur doit mettre en place les dispositions nécessaires pour :

- assurer qu'il dispose de tous les documents nécessaires à la réalisation du contrat ou de la commande ;
- assurer que l'indice de révision de ces documents est valide ;
- assurer la disponibilité des documents applicables sur les lieux d'utilisation ;
- assurer la disponibilité des documents applicables chez ses propres fournisseurs ;
- prévenir l'utilisation de documents périmés ou portant des annotations manuscrites non validées.

2.3 Archivage

L'environnement de stockage et les supports employés doivent garantir la préservation et la lisibilité des données pendant toute la durée de l'archivage. Le Fournisseur s'engage à conserver les enregistrements adéquats permettant de garantir la traçabilité des opérations de fabrication et de contrôle et tout document permettant de justifier la conformité des produits et du process, aussi longtemps que KEP Technologies n'en n'aura pas autorisé la destruction.

2.4 Compétence, formation

Le Fournisseur doit s'assurer que toutes les activités relatives à l'exécution du contrat ou de la commande sont exécutées par du personnel ayant la formation, la compétence professionnelle et toute qualification requises, y compris le personnel intérimaire et prestataires sous contrat.

2.5 Management des risques

Le Fournisseur doit mettre en place un processus d'identification, d'évaluation périodique et de réduction des risques susceptibles de perturber le processus industriel et les engagements contractuels relatifs à la qualité des produits et au respect des délais de livraison.

Ces risques peuvent être liés :

- Aux produits (technicité, utilisation,...) ;
- Aux approvisionnements (mono source, obsolescence, changement de source, pérennité...) ;
- Aux opérations de fabrication et de contrôle du produit ;
- Aux moyens (machines, informatiques,..)
- Aux personnels.

2.6 Maitrise des évolutions et des transferts d'activités

Le Fournisseur s'engage à mettre en œuvre toutes les améliorations d'installation, de production et d'organisation qu'il juge nécessaires pour satisfaire les exigences de la commande. Le Fournisseur se

doit d'informer dans les meilleurs délais KEP Technologies des évolutions des produits, de la définition du processus, des changements d'approvisionnement et des transferts industriels afin d'obtenir l'approbation de KEP Technologies. Le Fournisseur doit réaliser une revue de dernier article avant de transférer tout ou partie de sa production.

2.7 Achats

Dans le cas où le Fournisseur doit procéder lui-même aux approvisionnements nécessaires à l'exécution de la commande, il assume la responsabilité de l'ensemble des produits intégrés dans sa prestation. Le Fournisseur s'engage à s'adresser aux sous-traitants, fabricants ou autres fournisseurs désignés dans le dossier de définition. Aucun autre sous-traitant, fabricant ou fournisseur ne pourra être sollicité par le Fournisseur sans l'autorisation écrite et préalable de KEP Technologies. Le Fournisseur doit décliner à ses propres fournisseurs les exigences adéquates du présent document et de tout document appelé au contrat ou à la commande ainsi que les exigences normatives ISO 9001 et/ou EN9100 selon les cas. Lorsque le choix du sous-traitant n'est pas imposé dans le dossier de définition, KEP Technologies se réserve le droit de vérifier les conditions d'agrément et de suivi du sous-traitant choisi. Le Fournisseur devra mettre en place un processus d'évaluation, de sélection de ses sous-traitants. Le Fournisseur doit prévoir tous les contrôles et essais nécessaires pour s'assurer de la conformité de ses approvisionnements aux exigences de la définition correspondante. Toutes les dispositions nécessaires doivent être prises pour assurer la traçabilité et le stockage, dans des conditions satisfaisantes, des approvisionnements réceptionnés. Les produits non conformes ou contrefaits doivent être isolés de manière à empêcher toute intégration non intentionnelle dans la prestation. Les documents d'enregistrement relatifs à la vérification en réception des approvisionnements devront être tenus à disposition de KEP Technologies.

2.8 Demande de dérogation

Toute demande de dérogation formulée par le Fournisseur en cours de fabrication ou sur pièce finie, doit être notifiée par écrit et soumise à l'acceptation de KEP Technologies dans les délais les plus courts et rappelée sur le Bon de Livraison et la Déclaration de Conformité. Si une dérogation visant tout ou partie des travaux est accordée par écrit par KEP Technologies au Fournisseur, celui-ci supportera toutes les conséquences, notamment financières, en découlant : travaux de reprise, frais administratifs et tous autres éléments de coût pour KEP Technologies.

2.9 Traçabilité, gestion de configuration

Une correspondance formelle unique doit être établie entre la référence et/ou numéro d'identification du fournisseur et celui de KEP Technologies ou de son client. Le Fournisseur doit posséder un système permettant de retrouver rapidement les antécédents d'une fourniture concernant sa définition, sa fabrication et son contrôle : configuration réalisée, matière utilisée (s'il y a lieu), identification des opérateurs, moyens utilisés, gammes. Les règles de traçabilité mises en place doivent permettre pour un produit ou un sous-ensemble donné de pouvoir identifier tous les lots de composants ou lots de matière première concernés et vice versa.

Le Fournisseur doit tenir à jour les différentes configurations (de référence, applicables, livrées) de ses produits propres. Les exigences particulières en matière d'identification (lotissement, sérialisation) et de traçabilité (article, composants critiques, matière) seront stipulées dans les spécifications particulières fournies lors de la commande. Les distributeurs et les cataloguistes doivent au minimum informer KEP Technologies de la provenance de leur fourniture. Dans le cas où le Fournisseur ne peut pas garantir les exigences de traçabilité précitées, une décision doit être prise entre la qualité et les achats de KEP Technologies pour confirmer l'utilisation du Fournisseur.

2.10 Procédés spéciaux

Le Fournisseur doit identifier les procédés spéciaux mis en œuvre pour la réalisation du produit (ex : traitements et revêtement de surface, les traitements thermiques, les soudures laser etc.). Ces procédés spéciaux doivent être qualifiés par le Fournisseur avant utilisation. Les paramètres significatifs doivent être identifiés, maîtrisés et enregistrés. Dans le cas de la mise en œuvre de procédés spéciaux, les opérateurs doivent être qualifiés suivant les exigences spécifiées sur les plans, les spécifications techniques, les contrats ou commandes d'achat. Ces dispositions s'appliquent également aux procédés spéciaux sous-traités. Le dossier de qualification des procédés spéciaux est consultable par KEP Technologies sur simple demande.

2.11 Non-conformité ou contrefaçon

En cas de détection de contrefaçon ou d'une non-conformité en cours de fabrication, le service qualité du Fournisseur devra contacter sans délai le service qualité de KEP Technologies et ce, avant la livraison afin de prendre une décision sur l'action à mener (rebut, réparation ou livraison en l'état). Dans le cas d'une non-conformité, la demande d'acceptation pourra être rédigée sur le document du Fournisseur. D'une façon générale, aucune pièce non conforme ou contrefaite ne devra être livrée sans avoir été signalée et soldée au préalable. De plus, une identification physique (ex : étiquette, peinture indélébile) est obligatoire. Les produits non conformes ou contrefaits découverts lors de la réception, seront portés à la connaissance du Fournisseur qui devra alors faire part rapidement à KEP Technologies de sa décision sur le retour des pièces pour mise en conformité et enquête. Les pièces déclarées non-conformes ou contrefaites par le service qualité de KEP Technologies restent à la disposition du Fournisseur pendant une période de 1 mois à partir de la date de déclaration de la non-conformité ou de la contrefaçon. Passé ce délai elles seront détruites. En cas de non-conformité ou de contrefaçon du produit détectée par KEP Technologies ou un client de celui-ci, le Fournisseur aura la charge de remédier à la situation sous quarante-huit heures et de proposer une solution à KEP Technologies sous dix jours ouvrés. Dans certains cas pour des causes de délais, les produits non-conformes pourront être repris en interne par KEP Technologies et les coûts liés facturés au Fournisseur. Pour toute fourniture refusée lors de la réception documentaire, qualitative ou quantitative ou, en cas de constatation d'une non-conformité ou d'une contrefaçon d'un produit en cours d'utilisation, le Fournisseur aura à sa charge les frais en résultant (transport, assurances,...). En cas de réclamation, KEP Technologies pourra retourner, en port dû, les produits pour examen. KEP Technologies se réserve le droit d'appliquer des pénalités pour frais de gestion des produits non conformes ou contrefaits.

3. EXIGENCES SPÉCIFIQUES À LA FABRICATION DE PRODUITS

3.1 Dossier de validation premier article

Un dossier de validation produit et de qualification du processus de fabrication¹ est obligatoire dans les cas suivants :

- Nouvelle fourniture,
- Fourniture livrée dans une nouvelle usine de l'Acheteur,
- Outillage nouveau, renouvelé ou retouché,
- Changement de procédé de fabrication,
- Changement de source d'approvisionnement de matière première ou de prestataire,
- Changement dans la gamme de fabrication,

¹ Suivant les cas, ce dossier peut porter le nom de FAI, DVI, PPAP, etc.

- Changement d'unité de production chez le fournisseur, à sa demande ou à celle de l'Acheteur,
- Passage d'un moyen provisoire à un moyen définitif.

Le Fournisseur doit, avant présentation du dossier et le démarrage série, qualifier son processus selon son référentiel interne, qui doit être approuvé par l'Acheteur. Le rapport de cette qualification doit être tenu à disposition de l'Acheteur, et les actions correctives en cas de non homologation doivent être engagées avant présentation à l'Acheteur. Le Fournisseur autorise l'accès et la présentation complète du process aux représentants de l'Acheteur sur les différents sites de production conformément au §2.1.

3.2 Analyse des Modes de Défaillance et de leurs Effets et Criticité (« AMDEC »)

Dès la phase de conception du processus de production, l'Acheteur ou son représentant pourra demander au Fournisseur une AMDEC. Le Fournisseur devra maintenir à jour cette AMDEC en prenant en compte les actions nécessaires à la diminution de la criticité et les non-conformités découvertes a posteriori. De cette AMDEC devra découler le plan de surveillance.

3.3 Plan de surveillance

Le Fournisseur doit élaborer un plan de surveillance produit / processus qui est le document présentant l'ensemble des opérations de fabrication et de vérification effectuées sur les paramètres du processus et sur les caractéristiques produit, depuis la réception des matières premières jusqu'à la livraison chez KEP Technologies. Il constitue le référentiel de l'audit de processus effectué en interne ou par le représentant de KEP Technologies. Les caractéristiques spéciales (produit / processus) doivent être repérées de manière spécifique dans le plan de surveillance. Les capacités process sur les caractéristiques spéciales seront établies au plus tard pour le dossier de validation premier article puis mises à jour périodiquement (au minimum annuellement). Si le process est non capable, le Fournisseur doit engager un plan d'actions curatives et correctives et le communiquer à l'Acheteur. Le Fournisseur doit en outre vérifier la process de ses moyens de contrôle (« R & R »). Si le process est non capable, le Fournisseur doit engager un plan d'actions curatives et correctives et le communiquer à l'Acheteur.

4. LIVRAISON

Le Fournisseur s'engage à communiquer à KEP Technologies les préconisations d'utilisation, de péremption ou de stockage des produits fournis à KEP Technologies si ces derniers sont concernés. Sauf disposition particulière, les produits livrés à KEP Technologies devront avoir une date de péremption au plus tôt d'un (1) an après la date de livraison.

4.1 Conditionnement

Le conditionnement doit permettre l'identification extérieure et le stockage sans précaution particulière. Tous les produits doivent être livrés propres et non pollués. Le Fournisseur devra garantir que toutes les dispositions sont prises pour la préservation des produits (corrosion, rayure,...) pendant les opérations de manutention et de transport jusqu'au site de livraison. Le Fournisseur prendra à sa charge toutes les conséquences financières de tout dommage qui pourra être causé à tout ou partie d'un produit à la suite du non-respect de la présente condition. Le Fournisseur s'attachera à utiliser au maximum des matériaux de conditionnement et d'emballage recyclables. Le fractionnement des livraisons doit avoir fait l'objet d'un accord écrit préalable de KEP Technologies.

4.2 Documents de livraison

Les livraisons devront être conformes aux conditions générales et particulières stipulées sur la commande. Toute livraison devra être accompagnée d'un bordereau de livraison à l'en-tête du Fournisseur, d'une déclaration de conformité et de tout autre document spécifié au contrat ou à la commande.

Le bordereau doit indiquer:

- La date,
- La référence complète de la commande,
- Le nombre de colis,
- La référence (Fournisseur et KEP Technologies) et la désignation des produits concernés ainsi que le cas échéant la désignation de l'opération,
- La quantité, métrage ou poids livrés,
- Le(s) numéro(s) des dérogations ou non-conformités éventuelles,
- Les indications éventuelles demandées par le service Achat.

S'il y a des non-conformités et que celles-ci ont été acceptées par KEP Technologies, une copie des documents d'acceptation (dérogation ou autre) doit être jointe. En l'absence de ces documents la facturation sera bloquée. Le délai contractuel de livraison des travaux bénéficiant d'une dérogation reste inchangé.

4.3 Délais

Le Fournisseur devra signaler à KEP Technologies toutes causes de retard dès leurs apparitions de façon à permettre à KEP Technologies de prendre toutes dispositions utiles en tout état de cause avant la date contractuelle de livraison. KEP Technologies se réserve le droit d'annuler toute commande non livrée dans les délais convenus, ainsi que de refuser toute livraison qui ne serait pas conforme aux conditions fixées et ce, sans préjudice des dommages et intérêts auxquels KEP Technologies pourrait prétendre.

5. SUIVI FOURNISSEURS

KEP Technologies mesure la performance opérationnelle de ses Fournisseurs de niveaux N1 et N2. Les Fournisseurs sont notés selon les critères suivants :

- Performance qualité : Nombre de non-conformités fournisseur (n) = nombre de non-conformité d'origine fournisseur,
- Performance achat : Taux de service (%) = (nombre de lignes livrées conformes en délai et en quantité / nombre de lignes attendues en livraison) * 100
- Performance relationnelle : flexibilité et réactivité du fournisseur face aux sollicitations de KEP Technologies

Nota :

Critère de conformité du délai : Une livraison en avance dans le même mois que la date souhaitée est une livraison jugée conforme. Une livraison à temps ou avec jusqu'à 2 jours de retard est une livraison jugée conforme. Une livraison avec 3 jours de retard ou plus est jugée non-conforme.



QUALITY REQUIREMENTS APPLICABLE TO SUPPLIERS (EXIGENCES QUALITE APPLICABLES AUX FOURNISSEURS)

Reference: **FORM MS 0056**

Version: **C**

Date: 14/04/2023

METAL SOLUTIONS

Written by: QSE Department

According to: **O MS 0003 "Supply Chain"**

Critère de conformité de la quantité : une livraison de la quantité commandée ou une livraison partielle prévue est une livraison jugée conforme. Une livraison partielle non prévue est une livraison jugée non-conforme.

Définitions des critères de la relation :

Flexibilité : aptitude du fournisseur à faire face aux demandes urgentes.

Réactivité : délai de réponse aux sollicitations de KEP Technologies.

Les services achats et qualité site analysent ces résultats. En fonction des résultats des actions du fournisseur sollicité, les actions suivantes peuvent être mises en œuvre :

- Des actions conservatoires immédiates pour sécuriser les livraisons en cours et les livraisons suivantes,
- Des actions correctives issues d'une identification des causes racines et suivi de leur efficacité,
- Des actions préventives pour pérenniser les solutions mise en œuvre,
- Déclenchement d'un audit,
- Notification du fournisseur de l'arrêt des relations commerciales avec lui.